

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 13 juillet 2017

Lâcher d'eau sur la rivière d'Ain : Jeudi 13 juillet à 22h00

La situation météorologique et hydrologique actuelle entraîne depuis plusieurs semaines le développement d'algues sur le bassin versant de la rivière d'Ain et notamment la basse vallée.

La cellule d'alerte assurant la coordination des différents partenaires du Jura et de l'Ain autour de la rivière d'Ain s'est réunie le 11 juillet 2017, afin de définir les mesures à prendre pour améliorer les conditions écologiques de la rivière et notamment limiter le développement algal.

A la suite de cette réunion, Richard VIGNON, préfet du Jura et Arnaud COCHET, préfet de l'Ain, ont pris un arrêté, le 13 juillet 2017, autorisant un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain, depuis le barrage de Vouglans, qui se produira **le jeudi 13 juillet 2017 de 22h00 à 4h00**, par les vannes de demi-fond.

Ce lâcher d'eau portera progressivement le débit à l'aval du barrage d'Allement de 12,3 m³/s à 42 m³/s et engendrera une augmentation du niveau de l'eau de l'ordre d'une vingtaine de centimètres en 6 heures.

Dans le cas où ce premier lâcher d'eau n'aurait pas permis d'améliorer les conditions écologiques de la rivière, **un deuxième lâcher pourrait être réalisé le mardi 18 juillet 2017 de 22h00 à 4h00 dans les mêmes conditions.**

Chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées. Le stationnement sur les berges et sur ces îles sera interdit du jeudi 13 juillet 2017 à 22h00 jusqu'à 5h00.

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »



@Prefet39